



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Calamité agricole

Question au Gouvernement n° 3970

Texte de la question

CALAMITÉ AGRICOLE

M. le président. La parole est à M. Philippe Huppé.

M. Philippe Huppé. Lorsque l'on évoque l'identité française, on parle de la France des cathédrales, mais l'on oublie souvent qu'à côté des cathédrales, des collégiales et des chapelles se trouvait la vigne. Celle-ci poussait à côté de la collégiale de Clermont-l'Hérault. Notre identité de Français s'est forgée, entre le XIIe et le XVe siècles, autour de la vigne. Tout Français devait avoir une vigne. Tout Français – je parle au passé – buvait du vin : voilà ce qui a fait notre identité française !

C'est pour cela aussi que le vin français occupe dans le monde une place prépondérante : 16 % du vin produit dans le monde vient de France. Ce sont presque 9 milliards d'euros qui rentrent ainsi dans les caisses françaises.

La semaine dernière ont eu lieu des gelées importantes ; elles ont touché toute l'agriculture. Élu d'une circonscription particulièrement viticole de l'Hérault, je peux vous dire que les viticulteurs sont laminés : par endroits, ils ont perdu entre 80 % et 100 % de leur récolte. Dans le Minervois, on s'estime chanceux de n'en avoir perdu que la moitié. Beaucoup n'auront plus aucun revenu en janvier 2022 : les caves coopératives ne pourront plus donner d'acompte, puisqu'il n'y aura pas eu de récolte.

Comment allons-nous soutenir ces agriculteurs et ces viticulteurs tout au long de l'année à venir ? Les mesures que vous allez prendre, monsieur le ministre, sont importantes, c'est vrai. Mais il me semble que nous devons agir comme nous l'avons fait pour le covid-19, en mettant en place un fonds de solidarité pour les viticulteurs qui ont perdu tout revenu. *(Applaudissements sur les bancs des groupes Agir ens et LT.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Julien Denormandie, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. La situation que vous avez décrite est incroyablement difficile. Tous les contacts que nous avons avec la profession et les acteurs de terrain font état de pertes allant de 90 % à 100 %. En 2022, tous leurs revenus disparaîtront. Et ce que vous avez dit de la viticulture vaut pour l'arboriculture, qui fait elle aussi partie de notre identité. Je pense par exemple aux abricots de la Drôme et de l'Ardèche : le Premier ministre et moi-même étions, le week-end dernier, aux côtés des arboriculteurs qui les produisent et qui se trouvent eux aussi en détresse. Voilà pourquoi nous allons mettre en place ce fonds exceptionnel que j'évoquais.

Nous serons à la hauteur du défi, à court et à moyen terme. Nous serons aux côtés des agriculteurs, des arboriculteurs et des viticulteurs. Le Premier ministre entend d'ailleurs se rendre dans votre département de

l'Hérault et m'a chargé d'organiser ce déplacement. Nous nous y rendrons dans les prochains jours pour témoigner de notre solidarité vis-à-vis des viticulteurs de tout notre pays et en particulier de votre département.

Nous devons avancer avec beaucoup de force. Dans l'Hérault, pas plus de 15 % des viticulteurs étaient assurés. Quant aux dispositifs d'indemnisation des calamités agricoles, ils n'y sont pas éligibles. Que faire ? À l'évidence, il n'est pas question d'accepter une année blanche de revenus. La solidarité nationale avec ceux qui nous nourrissent doit s'exprimer. Nous avons pris cet engagement et nous le tiendrons. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem. – M. Jacques Cattin applaudit également.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Huppé](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3970

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 avril 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 avril 2021](#)